EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

7279 SÉANCE DU 21 février 2022 NUMÉRO Sont présents: Rémy Vincent Grand Chef Denis « Kalo » Bastien Chef familial Carlo Gros-Louis Chef familial Dave Laveau Chef familial René «Wellie» Picard Chef familial Stéphane B. Picard Chef familial William Romain Chef familial Daniel Sioui Chef familial Jean-Mathieu Sioui Chef Familial (absent)

Tina Durand

Secrétaire

ALLOCATION DE LOT À: MONIQUE MARIE CÉCILE GROS-LOUIS NO BANDE

Attendu que Mme Monique Gros-Louis a remboursé la totalité de la somme empruntée au Conseil de la Nation huronne-wendat ainsi que la totalité de la somme empruntée à la Caisse Desjardins de Wendake, toutes deux enregistrées au registre des terres concernant le lot 1035-67 de la réserve 7 dont les quittances générales et finales ont été données;

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial Daniel Sioui, appuyé par le Chef familial Denis Bastien, et résolu que le lot 1035-67 (), tout entier de la réserve 7 de Wendake montré au plan d'arpentage CLSR 72974 conservé à Ottawa, soit alloué, conformément à l'article 20(1) de la Loi sur les Indiens, à Mme Monique Gros-Louis, numéro de la Nation huronne-wendat.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

22 février

2022 Résolution adoptée à

l'unanimité

SECRÉTAIRE TINA DURAND